**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE PROVINCIAL DU 13 MAI 2024**

Présents : Vincent JM, Boniver J, Douin Y, Meyers L, Croes D, Rousch H, Hakin L, Ceulemans R, Maurage D

1. **Situation des affiliés** :

Pour la Province de Liège nous avons 3.048 joueurs soit une augmentation de 55 par rapport à la saison écoulée.

Nous avons une diminution dans les statuts non-joueurs de 10, d’affiliation mi-saison de 9, de licences récréatives de 27 et enfin une augmentation de joueurs individuels de 2, nous avons donc un total d’affiliés de 3450 pour une augmentation de 11 par rapport aux 3439 de la saison 2022-2023

Pour l’ensemble de l’Aile Francophone une diminution de 50 soit 0,31 %.

1. **Interclubs** :

Les finales des tours finaux se sont déroulées ce samedi 11 mai au CFTT. On peut affirmer que si celles-ci se sont déroulées dans une excellente ambiance, toutes les équipes présentes ayant été au bout des 16 rencontres.

Malheureusement les trois finales majeures (P1, P2, P3) n’ont pas eu lieu suite aux forfaits des équipes qualifiées. Déjà lors des tours préliminaires des équipes ont déclaré forfaits alors que celles-ci avaient acté leur participation.

Une explication à ce phénomène peut se trouver dans le fait que c’est pendant les vacances scolaires, conjugué au long week-end de l’ascension.

Lors des finales de la coupe de l’Aile Francophone du 1 mai, il y a eu également de nombreux forfaits. L’Aile Francophone va évaluer le système de la coupe francophone et peut-être ne plus la lier aux coupes provinciales qui envoient obligatoirement les vainqueurs à y participer.

Il y aura finalement deux sièges basculants en IWB pour les équipes de notre province, ce qui entraîne automatiquement des répercussions sur l’interclubs provincial.

Deux clubs ont décidé de mettre la clé sous le paillasson, il s’agit des clubs de Bolland et Heleping. Le club de Bas-Oha fusionnera avec celui de Wanze.

1. **Assemblée Provinciale** :
* Les factures seront données aux clubs lors de cette assemblée provinciale et seront à payer pour la fin juin.
* Luc Meyers en profitera pour donner quelques statistiques.
* Chaque cellule donnera un aperçu des activités de la saison écoulée.
* Un débat au sujet des indemnités kilométriques a eu lieu. En effet, les indemnités lors de forfait des équipes sont calculées sur base des kilomètres entre les deux entités. Ces indemnités ont été demandées lors d’une assemblée provinciale avec comme but de donner une indemnisation aux clubs qui n’avaient pas pu bénéficier de rentrées au bar. Dans certains cas l’indemnité est inférieure à 1 euro ou parfois légèrement supérieure. Une réflexion a été faite de fixer un montant identique dans tous les cas. En effet, si le but premier est de compenser une perte au bar, elle doit être la même que ce soit pour une petite distance ou pour une distance plus importante.
* Le comité provincial va créer des divisions 3 en dames. Ce sujet a déjà été expliqué dans les grandes lignes dans un compte rendu précédent. Une réunion avec les clubs intéressés et la confection, avec eux, du calendrier aura lieu plus tard.
1. **Divers** :
* Il y a, à ce jour, +/- 800 joueurs inscrits sur la liste des transferts. Ce chiffre est comparable à la saison passée et devrait encore évoluer mais de façon modérée.
* La publication des classements se fera le 15 mai. La procédure pour les réclamations se trouve sur le site de l’AFTT. Les réclamations se font via l’espace personnel.
* Les classements nationaux série A ont été publiés. La disparition des classements Ae a quelque peu modifié l’ordre des joueurs et apporté une augmentation de séries A. La situation devrait se régulariser avec la diminution de série A dès l’an prochain.
* La commission des jeunes a présenté aux parents qui font partie des entraînements dispensés par la province, son plan de développement et les objectifs pour les saisons à venir. Une plus large collaboration avec les clubs, qui le désirent, sera mise en place afin d’apporter à ceux-ci une aide dans le cadre de la formation des jeunes.
* Le comité provincial a également adressé un courrier au CRA (cellule régionale d’arbitrage) suite au refus de prendre en compte l’inscription d’un de nos arbitres provinciaux à la formation d’arbitre international.